



■ L'immeuble viendra combler la dent creuse. © LUC SPITS ARCHITECTURE

27 logements pour combler la dent creuse

LIÈGE

Permis accordé pour ce projet situé quai du Longdoz, à proximité d'Amercœur.

C'est une dent creuse bien connue des milliers d'automobilistes

qui empruntent la Dérivation... Le long du quai du Longdoz, en effet, un espace inoccupé est exploité depuis des temps immémoriaux comme parking de fortune. Plus pour longtemps...

Car, le vendredi 7 octobre, le collège communal de Liège a accordé deux permis d'urbanisme pour des projets dans le quartier du Longdoz. L'un concerne un ensemble de 31 logements rue Latour, à l'arrière de la Médiacité, et l'autre concerne ce terrain situé quai

du Longdoz. Il s'agit de créer ici 27 logements...

■ Une à trois chambres

Concrètement, l'espace vide utilisé par des voitures sera donc remplacé par un immeuble à appartements, composé de 27 unités réparties de la manière suivante: 7 logements d'une chambre; 14 logements de deux chambres; 6 logements de trois chambres... À quoi il faut ajouter 27 emplacements de parking. Une offre qui sera également complétée par la création d'un espace de bureau au rez-de-chaussée.

"Ce projet répond au besoin

de logements sur le territoire de la Ville de Liège, en proposant une mixité de logements, indispensable pour permettre une offre de logements variée et de qualité", s'est réjouie l'échevine de l'Urbanisme, Christine Defraigne. À noter que, pour le quartier d'Amercœur, le développeur se chargera de réaménager le parc Oasis et fera réaliser une fresque dans le cadre de l'opération Paliss'art sur les murs extérieurs de la propriété située rue Fond du Bois n°3.

"De bonnes nouvelles pour le quartier, qui ne se résume pas à la Médiacité" ...

Avec le permis accordé pour le projet rue Latour, "ce sont de bonnes nouvelles pour ce quartier", poursuit l'échevine. "Le Longdoz est connu pour son centre commercial, mais il ne se résume pas à cette galerie. Il accueille aussi des entreprises et a développé une mixité urbaine grâce à la combinaison de commerces, logements, écoles, bureaux, loisirs."

Et l'échevine d'insister sur une "densification raisonnée des quartiers, la création de logements de qualité et l'implantation de nouvelles activités tertiaires au centre-ville". "Ces deux projets apportent, je pense, une densification raisonnée et une réelle plus-value aux quartiers."

Marc Bechet



■ Depuis des dizaines d'année, cette dent creuse est utilisée comme parking. © TONNEAU